



## 3475 - L'imam peut-il se faire remplacer en cas de nullité de sa prière ?

---

### question

Question : Si un incident arrive à l'imam, lui est-il permis de se faire remplacer par l'un de ceux qui prient derrière lui ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

S'il arrive à l'imam un incident qui l'oblige à interrompre sa prière, il lui est permis de dire à l'un de ceux qui se trouvent derrière lui : **ô un Tel, avance et achève la prière**. S'il ne le fait pas, les prieurs ont le droit de se faire diriger par l'un d'eux pour terminer la prière. Ils peuvent aussi la terminer individuellement.